

## Le plan de modernisation du secteur du tourisme

### LES CHIFFRES

- **1,8 million** : c'est le nombre d'emplois générés par le tourisme.
- **6,3%** : c'est la part du tourisme dans le PIB de l'Hexagone.
- **9,1%** : c'est la part de marché que représente la France pour le tourisme au niveau mondial, contre 11,3% en 2000.

### L'ESSENTIEL

- **Un plan d'action pour donner un nouvel élan au secteur du tourisme** a été présenté le 19 juin 2008 par Hervé NOVELLI lors des Assises nationales du Tourisme.
- La France, première destination touristique mondiale, devant l'Espagne et les Etats-Unis, a vu **sa part de marché diminuer à 9,1% en 2008 contre 11,3 % en 2000**.
- Il ne faut pas rester sur nos acquis mais bien au contraire **s'adapter à l'émergence de nouvelles destinations**. Un projet de loi sur le tourisme sera présenté avant la fin de l'année.

### LA FRANCE EST LA PREMIERE DESTINATION TOURISTIQUE MONDIALE. POURQUOI CE PLAN DE MODERNISATION ?

- Parce que le tourisme français, qui constitue le 1<sup>er</sup> secteur de l'économie avec 1,8 million d'emplois générés et 6,3% du PIB, donne **des signes de fragilité**.
  - Il est confronté à l'**émergence de nouvelles destinations** comme le Maroc, la Tunisie, la Croatie ou Dubaï.
  - Il souffre d'une **baisse de compétitivité** avec une offre vieillissante.
  - Il a vu **sa part de marché diminuer à 9,1% en 2008 contre 11,3% en 2000**.
  - En matière de **recettes touristiques**, l'Espagne a devancé la France en 2002 et n'occupe plus que le **3ème rang mondial** avec 40 milliards d'euros en 2007.
- Pour remettre le tourisme au cœur de la croissance française, Christine LAGARDE et Hervé NOVELLI ont présenté aux Assises Nationales du Tourisme les 18 et 19 juin un **plan d'action** d'une **quinzaine de mesures**.

### CONCRETEMENT, EN QUOI CONSISTE CE PLAN ?

Ce plan s'articule autour de **4 grands axes** :

- **La rénovation de l'hébergement est engagée avec un nouveau référentiel de classement des hôtels** (l'actuel date de 1986) et **la création d'une cinquième étoile** pour adapter l'offre à la demande et aligner la France sur les classements internationaux. Il n'y aura plus d'hôtels « 0 étoile », la classification commençant désormais à une étoile. La rénovation de l'immobilier touristique (meublés de tourisme, résidences de tourisme) sera privilégiée. Le coût de la rénovation hôtelière est estimé à près de 10 milliards d'euros dans les prochaines années.
- **La mise en valeur des régions françaises**, le tourisme étant aujourd'hui très concentré sur la région parisienne. L'accès à l'ensemble du territoire sera facilité par le développement des transports ferrés et aériens. L'offre touristique sera davantage centralisée grâce à la mise en place d'une plateforme technologique. Véritable vitrine du tourisme français, elle permettra une meilleure diffusion et une meilleure commercialisation des offres entre professionnels français et étrangers (tours opérateurs internationaux).
- **L'amélioration de la qualité et des services en matière d'accueil des touristes**. « *Si les touristes aiment la France, il faut que les Français aiment les touristes* », comme l'a dit Christine LAGARDE. Or, actuellement, **seuls 20% des touristes s'estiment bien accueillis en France**, contre 30% en Espagne et 33% en Italie. Il y a donc urgence à améliorer l'image de notre pays en matière d'accueil et d'infrastructures. Un effort sera porté sur la formation pour adapter les compétences des acteurs en fonction de l'évolution de la demande.

- **La création d'une marque « France »** qui n'existait pas jusqu'à présent. Elle vise, par un marketing ciblé, à capter la nouvelle clientèle mondiale provenant des pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine), à augmenter les recettes touristiques et à harmoniser l'image de la France partout dans le monde. **Cette marque symbole aura pour logo une Marianne en mouvement**, afin d'illustrer **le dynamisme de notre pays**, et **pour signature « Rendez-vous en France »** déclinable pour toutes les destinations.

### **LE FINANCEMENT VA-T-IL SUIVRE ?**

- « **Maison de la France** » est chargée de la **promotion touristique de la France à l'étranger** et développera **une stratégie de campagnes de promotion** fondée sur la nouvelle marque France.
- Une discussion est engagée avec **la Caisse des dépôts et Oseo** pour mettre au point des outils de **financement adaptés aux PME du secteur** afin de faciliter les investissements de rénovation.

### **COMMENT FAIRE FACE À LA PENURIE DE MAIN D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DU TOURISME ?**

- La question de l'emploi est au cœur des préoccupations du Gouvernement. Alors qu'il recrute énormément, le secteur du tourisme se caractérise par une importante rotation de son personnel en raison du niveau **des rémunérations** et des **horaires lourds et décalés**. Un tiers de ses salariés quitte la profession chaque année.
- Le secteur du tourisme fonctionne avec beaucoup de saisonniers. Une réflexion sera menée pour tenir compte de cette spécificité et pour fidéliser la main-d'œuvre. Cela permettra de garantir la qualité des prestations.
- Selon les professionnels, **60 000 emplois seraient non pourvus**. C'est pourquoi ce plan propose de mettre en place :
  - **Une valorisation des formations** pour renforcer la professionnalisation du secteur.
  - **Des partenariats avec des pays tiers dans le domaine de la formation et de l'emploi** dans le secteur tourisme.

### **COMMENT ATTIRER DE NOUVEAUX TOURISTES INTERNATIONAUX ?**

- Grâce à l'augmentation de leur pouvoir d'achat, on assiste au **développement de nouvelles catégories de touristes en provenance des pays émergents** (Brésil, Russie, Inde, Chine, Mexique). Cette nouvelle vague de visiteurs va permettre à la France de **créer entre 300 000 et 600 000 emplois**.
- On ne peut pas accepter plus longtemps que des touristes qui veulent venir en France choisissent d'autres destinations parce qu'elles sont plus accessibles.
- **C'est pourquoi nous devons faciliter l'accès de ces touristes internationaux à notre pays et les inciter à choisir la destination France :**
  - **En accélérant l'octroi des visas** envers ces pays cibles ;
  - **En développant les transports** : la grande vitesse pour le rail, les charters et le « low cost » pour l'aérien.

**Luc CHATEL**